

# LE CLUB VEUT CREER UN PARCOURS SANTE-NATURE

---

## **OBJECTIF :**

**Aménager un espace sur un territoire communal afin de favoriser la pratique de la course à pied ou de la marche pour tous les publics**

- **méthodologie pour mener à bien le projet**
- 

## **MISE EN OEUVRE :**

### **1. ASPECTS TECHNIQUES:**

- Identifier un lieu fréquenté régulièrement par les coureurs à pied et les marcheurs (une boucle d'une longueur minimale de 2km est recommandée).
- Procéder au mesurage de la boucle avec repères tous les 500 m.

### **2. DEMARCHE POLITIQUE:**

- Organiser une rencontre avec le Maire ou son Adjoint aux sports, et les dirigeants du club d'athlétisme.
- Développer les bons arguments afin que les décideurs s'approprient le projet et donnent leur accord pour l'aménagement du parcours.

### **3. DEMARCHE ADMINISTRATIVE:**

- Prendre contact avec les services techniques de la commune pour finaliser la réalisation d'un balisage sobre qui respecte l'environnement.
- Prévoir au départ et à l'arrivée de la boucle quelques aménagements fixes (Plan du parcours et ses aménagements, tables, bancs, point d'eau, toilettes, etc.....) pour assurer un bon accueil.

### **4. PRATIQUE SPORTIVE:**

- Organiser 2 à 3 fois par semaine des séances encadrées par des entraîneurs hors – stade ou un « coach athlé santé » du club en étant à l'écoute des demandes formulées par les pratiquants.

## **REFERENCES :**

FFA Service loisir